



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, le 28 janvier 2010

LE MINISTRE D'ÉTAT  
GARDE DES SCEAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

Madame la Présidente,

Vous avez attiré mon attention sur les propos tenus par M. Eric Zemmour sur la radio RTL le 26 janvier 2010, en dénonçant leur caractère outrancier et la mise en cause inacceptable de magistrats, en particulier à la suite des décisions rendues par des juges des libertés et de la détention ayant eu à connaître de la situation d'étrangers en situation irrégulière.

Comme vous, j'ai été choquée par cette mise en cause, et je tiens à exprimer mon soutien aux magistrats directement visés et plus largement à l'ensemble des magistrats qui ont pu légitimement être blessés par ces propos excessifs.

J'ai fait part au directeur de la rédaction de RTL de mon indignation à la suite de ces propos, en lui rappelant que la liberté de ton et d'analyse qui caractérisent ce journaliste ne pouvaient cependant pas conduire à tenir des propos d'une part dénués de fondement et d'autre part portant atteinte à l'honneur de magistrats qui ont rendu leurs décisions en stricte application de la loi.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

*de mon service fidèle et cordial*

  
Michèle ALLIOT-MARIE

Madame Clarisse TARON  
Présidente du Syndicat de la Magistrature  
12/14 rue Charles Fourier  
75013 PARIS